

Tissus et Nouveautés

(TISSUES & DRY GOODS)

REVUE MENSUELLE

Publié par la Compagnie de Publications Commerciales (The Trades Publishing Co'y), 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnement : dans tout le Canada et aux Etats-Unis \$1.00, strictement payé d'avance; France et Union Postale, 7.50 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire donné au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du Journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adressez toutes communications simplement comme suit : **TISSUS ET NOUVEAUTÉS, MONTRÉAL, Can.**

Vol. IV

MONTRÉAL, MAI 1903

No 3

LE NORD DONNE L'EXEMPLE

Les temps où les marchands d'une même branche de commerce se regardaient en ennemis ne sont pas bien éloignés de nous. La génération actuelle a connu ces temps heureusement disparus, nous l'espérons. Aujourd'hui, dans une même ligne d'affaires, les marchands restent toujours des concurrents mais des concurrents animés d'un esprit de confraternité qui va chaque jour s'accroissant et qui tourne à l'avantage des commerçants. Des sentiments de confraternité à ceux de solidarité il n'y a qu'un pas facile à franchir. L'intérêt commun ou plutôt les intérêts communs ne peuvent être bien défendus que par des unions, des groupes ayant les mêmes besoins, les mêmes aspirations, les mêmes droits et les mêmes devoirs. Ceux qui veulent rester isolés, demeurent impuissants alors que ceux qui s'unissent et s'associent pour combattre les mêmes combats sont forts et puissants.

C'est ce que semble comprendre davantage chaque jour les commerçants de Montréal qui comptent maintenant plusieurs Associations ou Sociétés dont on a pu reconnaître le pouvoir en maintes circonstances auprès des municipalités et des gouvernements.

On ne saurait donc trop louer l'entente entre commerçants d'une même ligne de commerce pour l'adoption de mesures d'intérêt commun.

A ce propos, il est venu à notre connaissance que, dernièrement les marchands de marchandises sèches du nord de la cité de Montréal, se sont réunis chez l'un d'eux. L'assemblée se composait de MM. C. Duranceau, M. David, S. A. Larose, E. Leclair, P. P. Massé, A. Labrecque, J. W. Girard, E. Viau, M. Danis, A. Lamy, J. C. Préfontaine, A. Lefebvre, A. Rouleau et J. O. Gareau.

A cette assemblée il a été décidé à l'unanimité des marchands présents de continuer la fermeture à 6 heures le jeudi soir pendant toute l'année, sauf dans le mois de décembre et les semaines qui auront un jour de fête.

Une entente s'est également faite entre les marchands pour régulariser le prix du fil Coates, de la ouate et différentes autres marchandises.

Voilà qui vaut mieux certainement que de se faire une concurrence ruineuse en vendant à perte des marchandises comme malheureusement plusieurs marchands le font encore.

Quatre marchands ont dans cette circonstance témoigné de leur désir de faire partie de la Société des Marchands détaillants et ont fait inscrire leurs noms.

A cette réunion, MM. J. O. Gareau, M. David et C. Danseur ont été désignés pour visiter les marchands - tailleurs et les messieurs qui ne sont pas encore entrés dans le mouvement afin de les décider à s'unir à leurs confrères.

Les marchands du nord de la cité donnent là un excellent exemple de ce que peut faire l'entente entre commerçants.

Chez eux les relations sont cordiales, aimables, ce sont de vrais camarades qui s'entendent et tirent de leur union des avantages que ne pourraient obtenir des concurrents ennemis. Espérons que cet exemple sera partout suivi dans l'intérêt de tous.

LE TARIF ET LES COTONNADES

Les manufacturiers ainsi que les autres intéressés dans l'industrie cotonnière au Canada sont très désappointés de ce que le Gouvernement Fédéral n'ait pas jugé à propos de modifier les tarifs de douane sur les cotonnades de provenance étrangère.

Au courant d'une récente entrevue, M. R. R. Stevenson, de la maison Stevenson & Blackader & Co., représentants de la Dominion Cotton Mills Co., expose les griefs des manufacturiers de tissus de coton comme suit :

" Parmi les industries canadiennes qui ont demandé au Gouvernement Fédéral une protection légitime, il n'en est aucune qui mérite plus de voir ses vœux exaucés que l'industrie cotonnière. Les salaires que nous payons entrent pour une très large part dans le prix de coût de l'article manufacturé et nous sommes quelque peu désappointés de ce que le Gouvernement ait cru devoir ignorer nos représentations à ce sujet. Depuis 1896, il est entré au Canada des cotonnades étrangères pour une valeur de \$25,000,000, soit une augmentation d'environ 64 pour cent. Sans crainte d'être taxé d'exagération on peut dire que les deux tiers de ces marchandises auraient dû être manufacturées au Canada. L'année dernière, il a été fabriqué au Canada, de \$15,000,000 à \$16,000,000 de cotonnades et le nombre d'ouvriers employés à leur fabrication a été très grand. Ces ouvriers sont bien payés; ils reçoivent leurs salaires régulièrement toutes les quinze semaines et comptent dans le nombre des meilleurs clients des fermiers, ce que ces derniers paraissent ignorer.

Si les manufacturiers de cotonnades avaient demandé une augmentation déraisonnable de droits d'entrée, le refus du gouvernement n'aurait causé aucune surprise; mais tout ce qui a été demandé a été une augmentation de 3 1-3 pour cent sur les lignes dans lesquelles il entre le moins de main-d'œuvre et 6 2-3 pour cent sur celles où la main-d'œuvre joue un plus grand rôle; ainsi la proportion avec le tarif préférentiel actuel serait de 5 et 10 pour cent.

On dit bien souvent que l'industrie du coton est dans une situation florissante et qu'elle n'a aucun besoin de plus de production; ceux qui parlent ainsi ne suivent certainement pas les cours des valeurs en bourse. Les cotes de la bourse sont pourtant la meilleure indication de la prospérité financière des grandes corporations et quoique se donnera la peine de les étudier pourra voir que notre industrie a besoin d'un tarif plus favorable. Il ne me semble pas que l'industrie ait de grandes chances d'être secourue actuellement; quoique à en juger d'après le budget on fera peut-être quelque chose pour elles si l'Angleterre nous refuse la réciprocité?